

IMU

INGÉNIERIE DES FORMATIONS

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET 2019

L'Appel à Manifestation d'Intérêt IMU 2019 « Ingénierie des Formations »

Ce second appel à projets « AMI-2019-IF » du LabEx IMU orienté sur les questions d'ingénierie des formations a pour objectif de consolider le travail déjà accompli par le LabEx sur ces questions tout en permettant une capitalisation des pratiques et l'ouverture de nouveaux chantiers sur le sujet.

L'AMI-2019-IF est ancré dans ce qui constitue le « cœur d'activité » du LabEx, c'est-à-dire la pluralité scientifique et la pluralité radicale (impliquant les praticiens¹). En outre, il est aussi destiné à prolonger le travail du LabEx sur des questions urbaines.

Les thématiques seront de préférence en lien avec les pôles de recherche restructurés, annoncés pour la période 2020-2025 d'IMU.

- **Milieus et habitabilité des mondes urbains** : cette entrée doit permettre de continuer de travailler toutes les problématiques de l'habiter urbain, en prenant en charge les questions écologiques, environnementales comme sociales, politiques ou d'aménagement. Les termes de milieux et d'habitabilité permettent d'articuler sciences du vivant (écosystème, médical, ...) et sciences sociales puisqu'elles y circulent conjointement. L'habitabilité devenant un enjeu fort, largement partagé par les différents acteurs de l'urbain, il est attendu de cet axe de recherche qu'il fédère à toutes les échelles de problématiques.
- **Temps et rythmes de l'urbain** : cette approche renvoie à la saisie des problématiques contemporaines par la perspective historique et les savoirs historiques afférents, mais aussi à la combinaison de temporalités multiples dans les phénomènes urbains contemporains (des temps « biologiques » et écologiques, sociaux, politiques, individuels..., et les temps « instantanés » du numérique). L'urbain actuel résulte de processus continués, sur des pas de temps plus ou moins longs en fonction des thématiques. Il n'est intelligible que si des compréhensions fines sur les temporalités (construction et bâti, pratiques des espaces, mémoires collectives, modalités de peuplements ou d'aménagements, ...) et sur les rythmes et pulsations des changements viennent participer aux recherches.
- **Intelligences sensibles des mondes urbains contemporains** : il s'agit de prendre en charge les problématiques urbaines dans les modifications de pratiques des différents acteurs. Le champ de l'esthétique constitue en effet une des mises en œuvre contemporaines (dispositifs artistiques dans les espaces publics). Par ailleurs, dans le champ de la recherche, la saisie multisensorielle du rapport à l'urbain (son, odorat, vue), en mobilisant la catégorie de « l'expérience », participe des approches pragmatistes que de nombreux chercheurs de la communauté mettent en œuvre. Elles renvoient également aux nouvelles pratiques des

¹ Grands Groupes, PME, Start Up, Associations, Institutions Publiques, etc.

sciences participatives et collaboratives dont les derniers projets financés par IMU ont montré leurs appropriations dans le champ de la recherche.

- **Matériaux, sources, données : savoirs et savoir-faire.** La question des matériaux de la recherche urbaine mobilise un très large spectre de sources et de ressources, résultats des productions scientifiques ou produites et collectées par des praticiens (observatoires), sans compter évidemment les données (data / open data) que les outils de la numérisation sont susceptibles de fournir. Toutes ces informations se caractérisent par leur hétérogénéité, de statuts, de modalités méthodologiques de production, mais également d'obtention et d'opérabilité. L'objectif est d'améliorer les conditions de possibilités d'articulation et d'interopérabilité, par l'intermédiaire de plateformes numériques, mais également en poursuivant le travail entrepris en termes d'archivage et de mutualisation.
-

La rédaction de cet appel à manifestation a nécessité de formaliser ce qui pouvait être une traduction en formation des notions de recherche de « pluralité scientifique » et de « pluralité radicale ». Cette démarche a abouti à dégager deux principaux axes sur lesquels le LabEx IMU souhaite travailler en matière de formation :

➤ **Modalité 1 : l'hybridation scientifique des formations**

L'objectif est d'explorer les différentes modalités possibles de mise en œuvre de la **pluralité scientifique** (UE, stages, challenges d'experts, ateliers, dispositifs numériques, etc.) et de montrer en quoi cela pourrait constituer une réponse adéquate des formations aux enjeux professionnels actuels. Il s'agit aussi de traiter ou d'explorer de nouveaux modes de collaboration avec les praticiens et de montrer quels sont les enjeux pour chacun des acteurs impliqués dans ces partenariats. Il s'agit enfin de soutenir des initiatives de groupes pluridisciplinaires d'étudiant-es.

➤ **Axe Modalité 2 : la formation par la recherche**

L'objectif est de faire émerger **des projets qui s'appuient sur les méthodes et les enjeux de la recherche pour construire des parcours de formation**. Différentes modalités de mise en œuvre pourront être proposées et devront montrer en quoi elles contribuent à la fois à un enrichissement des formations mais aussi à celui des recherches conduites par les acteurs en charge de ces formations. Des projets pourront également montrer en quoi les programmes de formation permettent de fonder d'autres trajectoires de recherche (citoyenne et participative, notamment).

Remarque : les modalités 1 et 2 identifiées ci-dessus auront probablement pour effet de repenser, renouveler les modalités de formation actuelles et de faire émerger des formes pédagogiques telles que la classe inversée, les MOOCs, les SPOCs, ateliers, workshops, projets collaboratifs, etc. (liste non exhaustive).

Les candidat-es à cet appel à manifestation devront décrire avec précision en quoi les objectifs visés (hybridation des formations ou formation par la recherche) peuvent faire évoluer leurs propres méthodes de transfert de la recherche vers les formations, et inversement.

Calendrier et modalités de réponses à l'appel à manifestation d'intérêt :

➤ **Calendrier :**

- 4 avril 2019 : lancement de l'AMI-2019 IMU
- 14 juin 2019 - **12h** : date et heure limite **impératives** de réception des projets
- 15 juillet 2019 : publication des projets sélectionnés

Mise en œuvre des projets de septembre 2019 à août 2020.

➤ **Modalités :**

Les projets déposés cibleront l'un des deux pôles mais pourront aussi cibler les deux simultanément.

Dans le cadre de la modalité 1, les projets attendus doivent impliquer au moins 3 partenaires (équipes pédagogiques et praticiennes) dont obligatoirement deux membres d'IMU, relevant d'au moins deux des trois grands regroupements disciplinaires considérés par IMU — SHS / Sciences expérimentales / Sciences de l'ingénieur —, assurant ainsi une pluralité scientifique. Dans le cas de laboratoires regroupant en leur sein des approches et des méthodologies différentes, le CoPil d'IMU se réserve le droit de statuer sur l'éligibilité. Les partenaires académiques devront clairement expliquer comment s'articule la pluridisciplinarité et donc ajouter, pour chaque chercheur, un court CV en annexe. Des articulations nouvelles entre disciplines seront particulièrement valorisées.

L'apport du/des partenaire(s) praticien(s) sera développé : explicitation de la contribution au programme de travail, moyens humains, financiers, mise à disposition de données.

Dans le cadre de la modalité 2, les projets attendus doivent impliquer obligatoirement deux disciplines d'IMU, relevant d'au moins deux des grands champs disciplinaires. La présence d'un partenaire praticien n'est pas obligatoire.

Les durées de financement par IMU des projets ne peuvent excéder 12 mois.

Les propositions supérieures à 4 pages hors annexes ne seront pas étudiées (½ page de plus pour la description de chaque partenaire est acceptée pour les projets de plus de 3 partenaires).

Seuls les membres d'IMU peuvent demander ces financements. Les déposant-es veilleront en outre à ce que les moyens mis en œuvre par chaque partenaire pour mener à bien le projet soient précisés.

Les propositions devront inclure un budget détaillé décrivant tous les postes de financement nécessaire à la mise en œuvre du projet de formation. Seuls des frais de fonctionnement pourront être pris en charge. Les dépenses pourront aller jusqu'à 5 k€.

Les projets, dont l'ambition pourrait dépasser cette enveloppe de moyens, pourront être accompagnés, à la demande, dans la recherche de financements complémentaires.

Les détails de la manifestation pédagogique seront communiqués à IMU pour annonce et valorisation sur le site ; et à l'issue de la manifestation pédagogique, les porteur-es du projet s'engagent à fournir une fiche synthèse type de restitution (la fiche sera fournie par le LabEx).